



Demande de dispense de modules présentée par

Nom	Prénom	Adresse email
-----	--------	---------------

**DAS  
ENSEIGNANTS EN ÉDUCATION PHYSIQUE**

**Années académiques 2015-2017**

*Veillez (1) indiquer d'une croix dans la colonne de gauche les composantes du programme DAS pour lesquelles vous demandez une dispense de modules, et (2) veuillez numéroter et mentionner dans la colonne de droite les documents pertinents que vous joignez à votre demande (par exemple "procès-verbal licence", "relevé de notes master", etc.) Ce dossier doit être réceptionné au complet, rempli, daté et signé au plus tard le **30 novembre 2015** à l'adresse:*

*IUFE-Formation Continue – Pavillon Mail - Att. Ana Rita Pedro - Bd du Pont d'Arve 40 - 1211 Genève 4*

(1)	Crédits	Éducation physique première année semestre 1	(2) Document(s) joint(s)
-----	---------	---	--------------------------

**Domaine Stages**

<b>X</b>	3	Module: Pratique de l'enseignement accompagnée et analysée la (pratique la)	pratique
	2	Module: Pratique de l'enseignement accompagnée et analysée la (SARP la)	

**Domaine Profession enseignante**

	2	Séminaire Introduction à la profession enseignante	
	3	Articulation de l'enseignement des spécialistes et des généralistes à l'école primaire	

(1)	Crédits	Éducation physique deuxième année semestres 2 et 3	(2) Document(s) joint(s)
-----	---------	---	--------------------------

**Domaine Stages**

<b>X</b>	4	Module: Pratique de l'enseignement accompagnée et analysée Ib (pratique Ib)	pratique
	2	Module: Pratique de l'enseignement accompagnée et analysée Ib (SARP Ib)	
<b>X</b>	3	Module: Pratique de l'enseignement supervisée et analysée II (pratique II)	pratique
	2	Module : Pratique de l'enseignement supervisée et analysée II (SARP II)	
-----	7	Module: Pratique de l'enseignement supervisée et analysée II (Stage)	Pas de dispense possible

**Domaine Didactique de la discipline scolaire selon orientation**

	6	Séminaire intervention en milieu scolaire	
	3	Pratiques corporelles et apprentissages scolaires	

**Domaine Profession enseignante au primaire**

	3	Évaluation et régulation des apprentissages	
--	---	---	--

**NB seul 50% maximum des crédits peuvent être accordés en dispense de modules.**

Date : ..... Signature : .....